

**République Algérienne Démocratique et Populaire**  
**Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique**  
**École Nationale Supérieure en Intelligence Artificielle (ENSIA)**

**AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT AVEC EXIGENCES DE CAPACITÉS MINIMALES N° 01/E.N.S.I.A/2026**  
NIF: 421020000162559

Conformément aux dispositions de la loi n°23-12 du 05/08/2023 et du décret présidentiel n°15-247 du 16/09/2015 portant réglementation des marchés publics et des délégations de service public, l'École Nationale Supérieure en Intelligence Artificielle lance un avis d'appel d'offres ouvert avec exigences de capacités minimales N°01/ENSIA/2026, pour l'exécution du projet : **prestations de gardiennage et de sécurité au profit de École Nationale Supérieure en Intelligence Artificielle (ENSIA).**

Sont éligibles pour participer à l'appel d'offres, tous les soumissionnaires répondant aux conditions suivantes :

**a/Capacités professionnelles :** Tous les soumissionnaires inscrites au registre du commerce et spécialisées dans la sécurité et le gardiennage et officiellement accréditées avec une accréditation valide par le Ministère de l'Intérieur, des Collectivités Locales et de l'Urbanisme, précisant le type d'accréditation: A: Une compagnie de gardiennage uniquement ou C : Transport de fonds et de matériel sensible et gardiennage. **b/Capacités financières :** les établissements qui ont réalisé au moins au cours des trois dernières années (2022/2023/2024) ou (2021/2022/2023) le chiffre d'affaires moyen égal ou supérieur à trente millions de dinars algériens (30 000 000 DZD), le chiffre d'affaires visé ci-dessus est calculé à partir du produit financier indiqué par l'administration fiscale et des portefeuilles comptables. **c/Capacités techniques :** ● Les soumissionnaires ayant réalisé au moins un (01) projet de même nature que l'objet du cahier des charges, justifié par une attestation de bonne exécution, d'un montant au moins égal à six millions de dinars algériens (6 000 000 DA) au cours des cinq (05) dernières années, à compter de la date de publication de l'avis de marché. ● Elles doivent également disposer des moyens humains nécessaires à l'exécution du marché, à savoir des agents, justifiés par la déclaration annuelle des salaires (DAS) auprès de la Caisse Nationale des Assurances Sociales (CNAS), pour un effectif minimum de trente quatre (34) agents, arrêtée au 31/12/2025. ● Par ailleurs, les entreprises doivent disposer des moyens matériels nécessaires à l'exécution du marché, justifiés par des factures d'achat ou un procès-verbal de constat établi par un huissier de justice, postérieur à la date de publication de l'avis d'appel d'offres dans les quotidiens nationaux, à savoir : **1.** Moyens de communication radio (au moins quatre (04) radios sans-fil). **2.** Tenues des agents portant le logo de l'entreprise (au moins trente (34) tenues). **3.** Lampes torches portatives à longue portée (au moins six (05) unités).

Les entreprises intéressées par le présent avis d'appel d'offres peuvent retirer le cahier des charges contre le paiement de la somme de vingt mille dinars (20.000 DA) sur le compte CCP n° 324559 Clé 21, au nom de l'agent comptable de l'École Nationale Supérieure en Intelligence Artificielle.

Les offres doivent être déposées sous enveloppe qui contiendra trois (03) enveloppes séparées : une enveloppe portant la mention "dossier de candidature", une autre "offre technique" et la dernière "offre financière". Chacune de ces enveloppes doit être fermée et cachetée. L'enveloppe extérieure doit être anonyme et porter la mention suivante :

**Appel d'offres national ouvert avec exigence de capacités minimales N°01/ENSIA/2026**  
**prestations de gardiennage et de sécurité**  
**au profit de École Nationale Supérieure en Intelligence Artificielle (ENSIA).**  
**« À n'ouvrir que par la commission d'ouverture des plis et d'évaluation des offres »**

Les offres doivent être déposées au niveau du secrétariat de la Sous-direction des finances et moyens de l'école. Le délai de préparation des offres est de quinze (15) jours à compter de la première parution du présent avis d'appel d'offres dans les quotidiens nationaux et le BOMOP. La date de dépôt des offres correspond au dernier jour de la durée de la préparation des offres de 09:00h à 12:00h. Si ce jour coïncide avec un jour férié légal, la date de dépôt des offres sera reportée au jour ouvrable suivant la même heure. L'ouverture des plis des dossiers de candidatures, des offres techniques et financières, intervient pendant la même séance qui aura lieu au siège de l'École Nationale Supérieure en Intelligence Artificielle (ENSIA) - Route de Mahelma, Alger à 12h00. Elle sera assurée par la commission d'ouverture des plis et d'évaluation des offres de l'école en séance publique, en présence des soumissionnaires intéressés ou de leurs représentants dûment mandatés par leurs soins. La durée de validité des offres est fixée à quatre-vingt-dix (90) jours à compter de la date de remise des offres, plus la période de préparation des offres (90 jours + 15 jours).